

📄 Cette formation est proposée par l'ADEME

Maitriser les bases du référentiel Economie Circulaire dans le cadre du programme Territoire Engagé Transition Ecologique

Comprendre et s'approprier le référentiel Économie Circulaire

📈 95% des stagiaires satisfaits par cette formation

Collecte des déchets (Tarification Incite)

Action de Formation

👥 Association, Collectivité, État -
Établissement public

🕒 7h

€ Gratuit

Présentiel

Code module : TRANS17

Mis à jour le : 11/06/2026

À qui s'adresse la formation ?

Le public cible

Merci de consulter la rubrique prérequis avant de vous inscrire !

Chargés de mission Economie Circulaire, Chargés de mission prévention, Déchets, Chargés de mission entreprise, Développement Économique, Chargés de mission Développement Durable, Environnement, Chargés de mission Energie Climat ou Démarches Territoriales Intégrées

Pour les sessions organisées en région, la priorité sera donnée aux participants de la région organisatrice.

Les prérequis

- Chaque stagiaire doit avoir réalisé le module e-learning d'acculturation au programme Territoire Engagé Transition Ecologique (TRANS15)
- Chaque stagiaire doit avoir créé son compte sur la plateforme <https://territoiresentransitions.fr/>, et s'être positionné sur sa collectivité, avant la formation
- Chaque stagiaire doit venir avec un ordinateur portable

Toute demande d'inscription réalisée sur cette formation sera **systématiquement refusée** si le prérequis mentionné ci-dessus n'a pas été réalisé en amont, dans son intégralité

Objectifs

Les objectifs de la formation

Cette formation vise à :

- **Avoir** une connaissance globale du rôle de l'ADEME et de son écosystème dans le cadre du Programme Territoire Engagé, sur la thématique Economie Circulaire
- **Comprendre** et maîtriser les bases du référentiel Economie Circulaire et son utilisation
- **Identifier** les grandes étapes de gouvernance dans le cadre du programme
- **Construire** son plan d'action personnel/ feuille de route

Programme

Le programme détaillé

- Comprendre le programme Territoire Engagé Transition Ecologique et la place de l'économie circulaire dans ce programme
 - Les enjeux
 - Appropriation de l'écosystème autour du programme et identification des modalités d'interaction du programme avec les outils existants
- S'approprier le référentiel
 - Présentation de la logique globale du référentiel, des 5 axes et des modalités d'évaluation
 - Les thèmes (et type d'action) abordés dans le référentiel Economie Circulaire
- Le système de notation et la notion de progression
 - Identifier les modalités de gouvernance dans le cadre du programme
 - Le référentiel : utilisation au service de la stratégie d'économie circulaire, gouvernance et partenariats
 - Identification des différentes étapes et enjeux clés pour une collectivité engagée dans une stratégie d'économie circulaire et utilisant le référentiel
 - Présentation du processus d'amélioration continue
- Plan d'action

Durée

7h

Les modalités pédagogiques

Cette formation est délivrée en présentiel :

- Apports théoriques
- Serious game autour de la découverte des référentiels
- Exercices pratiques de prise en main des référentiels
- Co-développement pour initier sa feuille de route

Les modalités d'évaluation

Avant la formation

Le participant complète un questionnaire de positionnement sur son niveau de compétences et de connaissances ainsi que sur ses attentes, en termes d'enjeux, de contenus et d'apports.

Pendant la formation

Tout au long de la formation, le formateur évalue la progression de l'apprenant au travers de cas pratiques (compréhension du programme, des référentiels et modalités de remplissage) et d'une grille de notation des compétences.

A l'issue de la formation

Le formateur valide l'acquisition des connaissances et des compétences du stagiaire.

Le stagiaire complète un questionnaire d'auto-évaluation sur son niveau de compétences acquises.

L'équipe pédagogique

Equipe pédagogique ADEME : Angelina SAUVAGE (ADEME Service Mobilisation des professionnels)

Formateurs : Kevin DELAJOUD (ALGOE CONSULTANT), Alexandre ALLARD (ALGOE CONSULTANT), Gael VIRLOUVET (TEHOP)

Tarif

Les coûts pédagogiques sont pris en charge par l'ADEME

Pour consulter la prise en charge des frais de déjeuners, cliquez [ICI](#)

Toute absence non justifiée sera facturée comme précisé dans l'article 4 de nos [conditions générales de vente](#).